

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Le CCU est un comité formé d'élus et de citoyens mandatés par le conseil pour donner des avis et des recommandations sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Le CCU guide ainsi les élus afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées concernant les demandes reçus des citoyens ou des promoteurs immobiliers.

Le comité consultatif d'urbanisme est chargé d'analyser les demandes de dérogations mineures concernant les dispositions du règlement de zonage et de lotissement ainsi que les changements règlementaires.

Lors de ses travaux et recommandations, le comité agit en conformité des lois et règlements municipaux. Les rencontres du comité sont prévues une fois par mois et ont lieu lorsqu'il y a des demandes. Les demandes doivent parvenir minimalement 7 jours avant la prochaine rencontre prévue. Vous trouverez plus bas les dates de rencontre prévue pour l'année courante.

Liste des membres du comité consultatif d'urbanisme :

M. Steve Houley, conseiller

M. Laval Breton, conseiller

M. Richard Therrien, citoyen et président

M. Pierre Labbé, citoyen

Mme Valérie Bisson, citoyenne

Mme Jacinthe Létourneau, secrétaire et responsable de l'urbanisme